



UCV Info N° 26

Une nouvelle année qui promet d'être bien remplie, mais ... ce n'est pas nouveau ! Des enjeux financiers importants attendent les communes, notamment dans deux matières : le parascolaire et la fiscalité des entreprises. L'UCV est déterminée à défendre des solutions permettant une répartition équitable entre canton et communes de l'impact financier induit par ces deux domaines.

Pour une bonne circulation de l'information, nous vous remercions de transmettre UCV-Info aux personnes concernées par les diverses rubriques qui la composent, notamment pour les consultations et, dans ce numéro, pour le sondage sur vos budgets communaux.

Pour les lecteurs de la version papier : afin de trouver aisément les documents en référence, vous vous reporterez aux notes au bas de la dernière page.

PÉRÉQUATION EN QUESTIONS

FEUILLET 11

Avec ce 11^{ème} et dernier feuillet, vous disposez maintenant d'un cahier complet vulgarisant cette matière.

Thème : Solde net péréquatif

Concerne : l'ensemble du système péréquatif

Résumé : le solde net péréquatif représente la facture finale pour une commune, de l'ensemble des flux financiers déterminés dans le cadre du système péréquatif (facture sociale et péréquation directe), pour une année donnée. La somme des soldes nets péréquatifs de l'ensemble des communes vaudoises représente environ CHF 646 mios, selon les acomptes 2014.

Vous pouvez prendre c [ici](#)ⁱ de ce 11^{ème} volet.

[Dossier complet](#) (tous les feuillets publiés - www.ucv.ch : Dossiers thématiques / Péréquation).

ASSOCIATION

1. Sondage « budgets 2015 »

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire relatif à votre budget 2015 d'ici au **28 février**. Ces données sont utiles au comité car elles lui permettent de mieux cerner l'impact financier potentiel lié aux négociations en cours.

Cliquez [ici](#)ⁱⁱ pour remplir le questionnaire.

2. Retour sur séance du 13 janvier avec les députés

Pour mémoire, le groupe thématique « communes » du Grand Conseil est issu de la fusion du groupe des membres des Exécutifs communaux avec les autres parlementaires

intéressés par les problématiques communales. L'objectif est d'échanger régulièrement et, lorsqu'un thème essentiel pour les communes est débattu, obtenir un appui plus important dans l'hémicycle. Le comité de l'UCV, à l'origine de ce nouveau groupe, a tenu sa première séance dans ce cadre. Il a été notamment question de pédagogie spécialisée et du poste de conseiller(ère) en finances communales que l'UCV a mis au concours.

3. Communication Police cantonale et communes

Les numéros de mobile des syndics vaudois ont été communiqués par l'UCV à la Police cantonale, comme convenu lors de la séance du Conseil du 27 novembre à laquelle Monsieur le Commandant Jacques Antenen a été convié (pour mémoire, se reporter à UCV-Info 25). **Afin que ces coordonnées restent à jour, l'UCV remercie d'ores et déjà les greffes des communes vaudoises de l'informer de toute modification.**

ACTUALITÉS

1. Aménagement du territoire – deuxième étape de la révision de la LAT

Merci de vous reporter ci-dessous, rubrique consultations.

Nous vous rappelons la soirée d'information organisée sur ce thème par l'UCV, le 12 mars de 18h30 à 20h30 au Forum de Savigny. Orateurs invités : Maîtres Jacques Haldy qui présentera les impacts de la 1^{ère} révision de la LAT, en particulier la problématique des compensations immédiates ; et Marc-Etienne Favre qui résumera les enjeux de la 2^{ème} révision et y apportera un regard critique. Inscriptions via le bulletin qui vous avez été remis par e-mail. Les documents se trouvent également en page d'accueil de notre site internet.

2. Swisscom – cabines téléphoniques et service universel

Swisscom a annoncé la suppression de cabines téléphoniques dans un certain nombre de communes rurales. Pour soutenir ces collectivités, l'UCV relève à leur attention quelques points utiles qui leur permettront de faire valoir auprès de Swisscom que sa décision ne respecte pas le mandat de service universel qui lui est confié par la Confédération.

La loi sur les télécommunications stipule à son article 16 :

Art. 16 Etendue du service universel

¹ Dans la zone couverte par sa concession, le concessionnaire du service universel assure une ou plusieurs des prestations ci-après, qui doivent répondre aux exigences techniques les plus récentes et à la demande du public :

- a. le service téléphonique public, c'est-à-dire la transmission de la parole en temps réel au moyen de techniques de télécommunication, y compris la transmission de données faisant appel à des débits compatibles avec les voies de transmission de la parole, ainsi que le raccordement et les services additionnels ;
- b. l'accès aux services d'appel d'urgence ;
- c. des postes téléphoniques payants publics en nombre suffisant ;**

[...]

En outre, sur le site du [DETEC](#)ⁱⁱⁱ, il est précisé que toute commune suisse a droit à au moins un téléphone public.

3. Parascolaire

La plateforme poursuit ses travaux. En bref :

Sur le plan du cadre normatif, la direction donnée clairement par nos membres lors du forum parascolaire, à savoir des normes décidées par une entité intercommunale mais appliquées (autorisation et surveillance) par le canton, est suivie.

Le financement : les négociations s'annoncent très ardues sur ce point névralgique. L'objectif de l'UCV est d'augmenter substantiellement la part de l'Etat. En effet, sa contribution à la FAJE reste très modeste en regard de celle des trois autres partenaires : communes, entreprises et parents. Une réflexion est menée par notre comité. Plusieurs solutions tendant à une répartition financière équitable entre partenaires canton-communes sont envisagées.

4. Réforme III de la fiscalité des entreprises (RIE III)

Dans ce domaine aussi les négociations se poursuivent. Un groupe technique communes-canton travaille sur les impacts concernant les collectivités.

CONSULTATIONS

Les documents relatifs aux consultations sont disponibles [ici](#)^{iv} (www.ucv.ch rubrique « Consultations », sous-rubrique « Consultations de l'Etat »)

Deux consultations sont en cours :

1. Ordonnance fédérale sur la protection des eaux

Vous trouverez un résumé des enjeux sur notre site.

Délai de réponse à l'UCV : 13 février 2015

2. Deuxième étape de la révision de la LAT

Appréciation générale : d'un point de vue formel, le texte de cette nouvelle révision est rédigé de manière obscure. Sur le fond, ce projet ne prend pas en considération la situation actuelle due à l'impact de la première révision. Il rajoute une couche de contraintes en empiétant sur les compétences cantonales et communales. Enfin, il s'immisce dans des domaines qui ne relèvent pas de l'aménagement du territoire. L'UCV vous donne rendez-vous le 12 mars pour plus de détails sur ces modifications liées aux terres agricoles.

Délai de réponse à l'UCV : 19 mars 2015

Pully, le 26 janvier 2015

le Comité UCV

ⁱ http://www.ucv.ch/net/com/100031/Images/file/Dossiers/Perequation/PEQ_F11_UCVInfo26.pdf

ⁱⁱ <https://fr.surveymonkey.com/r/UCVbudget2015>

ⁱⁱⁱ <http://www.uvek.admin.ch/org/03940/03958/index.html?lang=fr>

^{iv} http://www.ucv.ch/net/Net_ucv.asp?v-vm=100031&Sty=&NumStr=55.10